« Le narcotrafic a atteint une puissance sans précédent », alerte le procureur de Bobigny : la Seine-Saint-Denis est le « premier département de France métropolitaine en matière de trafic de stupéfiants »

27/01/2026 à 18h33



« ***Le narcotrafic a atteint un niveau et une puissance sans précédent*** », **tonne Éric Mathais, procureur de la République de Bobigny (Seine-Saint-Denis), ce lundi, lors de l'audience solennelle de rentrée. Dans cette juridiction qui ploie toujours sous le nombre de procédures, le trafic de stupéfiants occupe toujours les têtes de gondole.**

Tous les clignotants sont au rouge vif. Ce n'est pas un scoop. En Seine-Saint-Denis, de nouveaux paliers sont franchis tous les ans. **En 2024, (pour 2025 les chiffres du ministère ne sont pas encore disponibles), nous étions « le *premier département de France métropolitaine en matière de trafic de stupéfiants* ».**

En cela, le 93 surpasse Paris et même les Bouches-du-Rhône et la très criminogène ville de Marseille. 2,5 habitants sur 1 000 ont été mis en cause pour trafic de drogue en Seine-Saint-Denis, soit une croissance de 5 % en 5 ans.

En filigrane, il livre une critique à peine voilée quant aux moyens déployés. « *Avec la création du procureur national anti criminalité organisée (PNACO), on a beaucoup parlé de Marseille, pour illustrer l'emprise du narcotrafic. En Seine-Saint-Denis, il y a un peu moins de narcomicides commis que dans la cité phocéenne. Mais je suis convaincu que dans le 93, l'emprise du narco banditisme est plus ancienne et plus diffusée sur l'ensemble du département* ». […]

Alors que Marseille à elle seule concentre les plus gros points de deal, en Seine-Saint-Denis, ils sont atomisés. Trois villes, Sevran, Bondy et Montreuil ont été tout au long de l'année le théâtre de règlements de comptes. À Bondy, vendredi 23 janvier vers 22 heures, un homme a été très grièvement blessé par balle sur l'un des nombreux points de deal que compte le secteur de la Noue Caillet. Le parquet de Bobigny ajoute : « *Le pronostic vital est engagé. Le mode opératoire laisse penser à un règlement de comptes* ». […]

Le Parisien